



**HAL**  
open science

# Le rôle social de la diversification des activités paysannes en Pologne, enjeu incontournable des politiques structurelles européennes

Catherine Darrot, Christian Mouchet

## ► To cite this version:

Catherine Darrot, Christian Mouchet. Le rôle social de la diversification des activités paysannes en Pologne, enjeu incontournable des politiques structurelles européennes. 1. Journées INRA-SFER de recherches en sciences sociales, Dec 2007, Paris, France. hal-02754309

**HAL Id: hal-02754309**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02754309>**

Submitted on 3 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le rôle social de la diversification des activités paysannes en Pologne, enjeu incontournable des politiques structurelles européennes

## Résumé

Le secteur agricole polonais se caractérise, au lendemain de l'entrée du pays dans l'Union européenne, par un émiettement des structures (la taille moyenne des exploitations était de 5,76 ha en 2002) et main-d'œuvre très abondante (18 % de la population active). Le projet européen consiste par conséquent à articuler les modalités d'application des aides à la production et des aides structurelles afin, tout à la fois, de réorganiser les structures afin de favoriser l'émergence d'un groupe solide d'exploitations professionnelles dont la production est destinée au marché, et veiller malgré tout à préserver la fonction écologique, et sociale surtout, des petites exploitations : celles-ci ont en effet fournis ces dernières années une solution peu coûteuse pour la société en matière de résorption du fort taux de chômage national (17,4 % de la population active en 2002), grâce à l'accueil sur l'exploitation des membres inactifs de la famille élargie. Ce phénomène explique à la fois l'inertie structurelle et la surreprésentation de la main-d'œuvre agricole dans le pays.

Afin de mener à bien ce projet, la Commission européenne et le Ministère de l'Agriculture polonais mobilisent deux référentiels de politique publique (au sens de Pierre Müller) partiellement contradictoires, **référentiel du marché** et **référentiel de la multifonctionnalité**. En particulier, la mesure financée par les fonds structurels intitulée « soutien à la diversification des activités rurales », clé de voûte du maintien d'un fort taux d'activité en zone rural indispensable à l'équilibre social du pays, se fonde sur une mobilisation explicite du référentiel de la multifonctionnalité. Pourtant, ce référentiel échoue à rendre compte de la réalité de l'articulation des activités paysannes, productives, salariées, mais aussi et surtout générées autour de l'exploitation en terme de diversification spontanée de l'activité. Cette dernière sphère de l'activité paysanne polonaise est partiellement masquée dans le cadre du recours au référentiel de la multifonctionnalité (et a fortiori à celui du marché) : il se montre adéquat pour rendre compte de la diversité des services rendus à la société par le secteur paysan en Pologne, mais, selon sa définition au sein des textes européens, il reste fondé sur la notion de marché, à laquelle il est subordonné. Il ne peut par conséquent rendre compte de la capacité paysanne à fonder une partie de sa survie sur les échanges locaux informels ou partiellement formels seulement, et sur la réduction des dépenses grâce à des moyens auto-produits, que ce soit à l'échelle de l'exploitation ou de la communauté rurale locale. La mobilisation d'un troisième référentiel s'impose, **référentiel paysan** endogène au système paysan lui-même. La réponse politique adéquate à l'urgence de la question sociale posée par les structures agraires en Pologne est sans doute au prix de cette capacité d'ouverture et d'innovation politique, consistant à réévaluer le mode de vie paysan dans un référentiel inédit dans le domaine de la politique publique.

## Mots clés

Pologne, Union européenne, PAC, agriculture paysanne, référentiel de politique publique, multifonctionnalité, diversification des activités

## Auteurs

### **Catherine Darrot – Doctorante –**

Laboratoire Systèmes de production et Développement Rural  
Agrocampus  
65 rue de St Briec - CS 84215 - 35042 Rennes Cedex

Adresse postale :

Chercheur associée au Ladyss (Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition de Espaces)

Batiment Max Weber - 200 avenue de la République - 92 001 Nanterre Cedex  
tel : 01.40.97.59.15.

Fax : 01.40.97.71.55.

[cathdarrot@yahoo.fr](mailto:cathdarrot@yahoo.fr)

### **Christian Mouchet - Professeur**

Directeur du Laboratoire Systèmes de production et Développement Rural  
Agrocampus  
65 rue de St Briec - CS 84215 - 35042 Rennes Cedex

Tel/Fax + 33 (0)2 23 48 51 76

[mouchet@agrocampus-rennes.fr](mailto:mouchet@agrocampus-rennes.fr)

## Le rôle social de la diversification des activités paysannes en Pologne, enjeu incontournable des politiques structurelles européennes

### Introduction

L'agriculture polonaise est fondée sur un grand nombre de petites exploitations paysannes, dont la structure peut être résumée ainsi : « d'une manière générale, l'agriculture polonaise a préservé son caractère traditionnel. La majorité des exploitations présente des productions mixtes et met en œuvre des techniques de culture extensive. [...] L'élevage se pratique de manière extensive, et se base principalement sur l'auto-production de fourrage sur l'exploitation. Du fait de sa faible productivité, l'impact de l'agriculture sur l'environnement et les paysages est limité. Les qualités naturelles des zones rurales et l'abondance de la main-d'œuvre ouvrent des opportunités pour le développement de systèmes de production exigeants en travail, particulièrement pour l'agriculture biologique.» [Ministère de l'agriculture, Varsovie, 2005 : 9]

Malgré ce paisible portrait, dressé par les rédacteurs de ce texte édité par la Commission européenne, la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC) en Pologne se fonde sur un projet de restructuration du secteur agricole afin d'organiser la transition de ce système paysan, occupant une main-d'œuvre nombreuse sur de petites structures très diversifiées, vers des exploitations plus grandes, moins nombreuses, occupant des actifs à plein temps pour des productions non plus consacrées prioritairement à l'auto-consommation mais au marché. Ce projet est justifié par le recours dominant à un référentiel de politique publique<sup>1</sup> fondé sur la maximisation des échanges marchands comme objectif de l'activité économique, et condamne à terme un large pan des structures d'exploitation paysannes. Nous entendons ici par « référentiel » l'association d'un niveau *d'interprétation causale* (pourquoi) et un niveau *d'interprétation normative* (ce qu'il faut faire) [Müller, 2000 : 8]. Müller rejoint en cela le propos parent de Bruno Jobert, pour qui « toute action sociale implique donc une opération de définition sociale de la réalité, qui est à la fois constitutive de l'acteur social et prédétermine largement sa ligne de conduite. » [Jobert, 1992 :219-220]

Le référentiel de marché doit, pour la recherche en sciences sociales, être considéré comme relatif : il est possible de le confronter à d'autres référentiels, qui fournissent d'autres critères d'évaluation des performances du secteur agricole du pays. Müller, pour caractériser les notions dominantes dont la politique publique européenne est porteuse, emploie tour à tour les termes de *référentiel modernisateur*, et de *référentiel de marché*.

Cet article illustrera, à partir de l'exemple de la paysannerie polonaise, la question inquiète et récurrente de Pierre Müller :

[Il s'agit] « de savoir pourquoi, dans certaines circonstances, un référentiel va « s'imposer » aux acteurs alors même que son acceptation implique pour eux des changements difficiles, voire, dans les cas extrêmes, leur disparition en tant qu'acteur collectif. L'auteur ajoute même à titre d'illustration : Pourquoi, à un moment donné, il devient « évident » que les paysans doivent se moderniser (et donc pour beaucoup d'entre eux quitter la terre) ? » [Müller, 2000 :196]

Nous cherchons à montrer comment, pour réussir à bâtir une réponse sociale aux problèmes structurels posés par la question du chômage national, et des modalités de sa

---

<sup>1</sup> Au sens de Pierre Müller, cf. infra

résorption partielle par le milieu rural, l'Europe doit sans doute reconsidérer le référentiel de marché qu'elle mobilise en priorité.

On trouvera une inspiration féconde pour cette approche dans les travaux anthropologiques de Marshall Sahlins portant sur les peuples chasseurs-cueilleurs – bien qu'ils soit distants de notre objet, et justement pour cette raison - qui visent à tenir à distance une norme économique fondée, dans son cas, sur les principes de propriété privée et d'accumulation de bien donnés comme indispensables à l'amélioration du bien-être. Non sans humour, l'auteur invite ses lecteurs à renoncer à l'approche ethnocentrée et normative fondée sur la notion de propriété privée et d'accumulation pour comprendre la logique économique et sociale de peuples ayant opté pour une autre voie :

« Car il y a deux voies possibles qui procurent l'abondance : on peut « aisément satisfaire » des besoins en produisant beaucoup, ou bien en désirant peu. La conception qui nous est familière, celle de Galbraith, est fondée sur des hypothèses plus particulièrement adaptées à l'économie de marché : les besoins de l'homme sont immenses, voire infinis, alors que les moyens sont limités, quoique perfectibles : on peut réduire l'écart entre fins et moyens par la productivité industrielle, au moins jusqu'à ce que les « besoins urgents » soient pleinement satisfaits. Mais il y a aussi une voie « Zen » qui mène à l'abondance, à partir de principes quelque peu différents des nôtres : les besoins matériels de l'homme sont finis et peu nombreux, et les moyens techniques invariables, bien que, pour l'essentiel, appropriés à ces besoins. En adoptant une stratégie de type Zen, un peuple peut jouir d'une abondance matérielle sans égale – avec un bas niveau de vie. » [Sahlins, 1972 :38]

Lapidaire, l'auteur s'autorise une caustique remise en question des perspectives de recherche adoptées par une partie de ses prédécesseurs :

« Ayant attribué au chasseur des motivations bourgeoises et l'ayant muni d'outils paléolithiques, nous décrétons par avance que sa situation est désespérée ». [Sahlins, 1972 :41]

La situation des plus petites exploitations polonaises a pu être elle aussi présentée comme désespérée, lorsqu'elle est évaluée à l'aune du seul revenu tiré de l'activité marchande de l'exploitation. Dans le contexte national de chômage important et de faibles ressources financières, certaines familles, au moins, ont développé des formes variées de créativité (technique, socio-économique) propres à maintenir leur activité rurale dans ce contexte difficile. Celles-ci sont fondées sur des logiques agronomiques d'autonomie, de modestie de moyens, et de diversification des sources de revenu au sein de la famille élargie vivant sur l'exploitation, qui peuvent être riches d'enseignement en terme d'élaboration de modèles alternatifs au modèle productiviste européen et aux impasses relatives (écologiques et sociales, tout autant que budgétaires à l'échelle européenne) qu'il génère.

Dans une première partie, à partir de la lecture des deux principaux textes européens fixant le cadre de l'application des politiques structurelles en Pologne pour la période 2004-2006, nous montrerons que le référentiel de marché domine l'ensemble du projet de restructuration du secteur agricole du pays.

Dans une seconde partie, nous aborderons les problèmes sociaux posés par ce projet de restructuration, qui impliquerait une difficile reconversion d'une partie de la main-d'œuvre agricole dans le contexte national de très fort chômage. Cette impasse politique a conduit la Commission européenne et le Ministère de l'agriculture polonais à mobiliser le second référentiel de politique publique, celui de la multifonctionnalité de l'agriculture (MFA). Ce référentiel permet de prendre en compte non seulement les fonctions productives et marchandes des exploitations, mais aussi leurs fonctions écologiques et sociales. Les performances des petites exploitations polonaises peuvent être réévaluées positivement dans le cadre de ce nouveau référentiel de la multifonctionnalité.

Dans la troisième partie, nous nous pencherons sur la diversification des activités agricoles en tant qu'enjeu social important en Pologne. En détaillant la mesure de politique structurelle

européenne finançant cet aspect, nous chercherons à mesurer le décalage entre les modalités de sa mise en pratique et la nature spécifique des activités paysannes de diversification que nous avons pu observer sur le terrain. Nous montrerons ainsi comment l'argumentation en faveur de la multifonctionnalité revient à tenter de faire entrer dans la sphère marchande des activités paysannes qui se sont jusqu'ici complètement ou partiellement tenues en dehors de celle-ci. Nous exposerons comment ce référentiel de la multifonctionnalité échoue lui aussi à rendre compte de la totalité des logiques paysannes en matière d'organisation multipolaire de leur activité familiale, dont on ne peut rendre compte qu'en mobilisant un référentiel paysan, endogène à la population décrite. Nous discuterons l'intérêt de ce changement de perspective.

## ***Relativité du problème structurel posé par l'agriculture polonaise***

### *QUELQUES DONNEES CHIFFREES*

Le profil structurel du secteur agricole polonais introduit une discordance dans le panorama agricole présenté jusqu'ici par l'Europe des 15. Selon le recensement national de 2002, le secteur agricole polonais employait 18 % de la population rurale, contre 4 % en moyenne dans l'Europe des 15 [Ministère de l'agriculture, Varsovie, 2005 : 12]. Quoique cette disparité s'explique en partie par des modalités différentes de calcul statistique<sup>2</sup>, la part de population active dans le secteur agricole n'en demeure pas moins bien supérieure à la moyenne européenne avant l'élargissement de 2003. 80 % des exploitations du pays disposaient en 2002 d'une surface comprise entre 1 et 10 ha, 59 % des exploitations polonaises ne disposant même que de 1 à 5 ha, la taille moyenne des exploitations polonaise était cette même année de 5,76 ha [Ibid : 17], contre 19 ha dans l'Europe des 15 [Agra Presse Hebdo, 2002].

Le rapprochement de ces deux catégories de chiffres a amené la commission européenne, lors des diagnostics préalables à la mise en œuvre de la PAC (Politique Agricole Commune) dans le pays, à employer l'expression de « surplus de force de travail » dans l'agriculture polonaise. Ce surplus est considéré comme une « barrière au développement du secteur agricole polonais [qui] compromet l'efficacité de la production, limite le progrès technologique [et conduit à un] usage incomplet du potentiel de compétitivité [Ministère de l'agriculture, Varsovie : 15] » du secteur agricole et rural.

### *LE REFERENTIEL DE MARCHE DOMINE LE PROJET DE POLITIQUE AGRICOLE EUROPEENNE EN POLOGNE*

Cette critique des faibles performances de l'agriculture polonaise n'est valable que dans le cadre du recours au référentiel du marché, qui constitue historiquement le premier référentiel mobilisé lors de la création de la PAC : la protection aux frontières comme les prix garantis, visaient à fixer un cadre minimum aux échanges agricoles au sein du marché commun à six pays. Consolidé par chaque réforme de la PAC – malgré la complexification du propos sur la ruralité, qui introduit d'autres considérations dans les domaines de l'environnement, du paysage, du rôle social de l'agriculture – ce référentiel prédominant induit aujourd'hui en Pologne un projet décisif de restructuration du secteur de la production agricole. Comme ce fut le cas dans l'Europe des six des années 50-70, il s'agit de promouvoir

---

<sup>2</sup> En Pologne, les exploitatons comprises entre 0,1 et 1 ha sont comptabilisées

en Pologne le modèle, dominant en Europe de l'ouest, de l'exploitation familiale « professionnelle », souvent à deux actifs employés à temps plein et tirant tout leur revenu de l'exploitation, technicisée et consacrée principalement à la production pour le marché.

Une rhétorique assez brutale, témoignant du recours net au référentiel de marché, sous-tend l'exposé de ce projet dans les textes rédigés par la Commission Européenne et le Ministère de l'Agriculture. Ainsi, on peut lire que dans le secteur agricole, afin de faire « face à la pression compétitive et aux forces du marché [...] » [Commission européenne, 2002a : 33], « les gains de productivité n'ont pas été suffisants dans le contexte de durcissement des termes de l'échange. Le niveau de productivité est beaucoup plus bas que dans le reste de l'Union. La principale raison de cette faible productivité est le sur-emploi, qui repose sur une explication sociale plutôt qu'économique » [Commission européenne, 2002b : 11]. Confirmée en 2002, cette observation avait été soulevée dès la rédaction du document-cadre de 1998 :

« En référence à tous ces éléments (faible capacité d'auto-financement, recours élevé à l'auto-fourniture et à l'auto-consommation, recours aux salaires extérieurs dans certains cas, chômage caché), la plupart des fermes familiales polonaises se caractérisent par une inertie structurelle qui semble se poursuivre » [Commission européenne, 1998, p.57].

Ici, la description de la logique économique et sociale propre aux familles d'agriculteurs reflète finalement assez fidèlement la réalité du terrain, mais la détermination à infléchir cet état de faits transparait dans l'usage du terme « d'inertie », péjorativement connoté.

Le raisonnement mobilisé relève de la transposition au secteur agricole d'une logique élaborée à l'origine pour le secteur industriel. Ce secteur industriel évolue d'ailleurs en Pologne conformément au projet « de marché », alors que le secteur agricole, dont la Commission attend qu'il se coule dans ce modèle, y résiste à l'évidence :

« Le processus de privatisation est avancé et a permis la restructuration des entreprises dans de nombreux secteurs [...] Le climat commercial est d'une manière général propice à la création d'entreprise et aux investissements [...] Des enjeux importants demeurent pour la restructuration de secteurs clés, tels que l'agriculture ou l'industrie lourde. » [Commission européenne, 2002a : 35]

Selon cette logique de la performance industrielle, la Commission européenne s'inquiétait toujours, en 2002 [2002a], des faibles performances dans des domaines tels que « *la productivité [...] la valeur ajoutée dans l'agriculture* »

Dépassant la stricte notion de performance technique (productivité matérielle) ou économique (rendement du capital), ces textes européens évoquent le facteur social pour compléter cette évaluation de la performance agricole nationale. Pourtant, cette évaluation du secteur social se fait sans changement de référentiel : la main-d'œuvre est considérée comme un facteur de production à part entière, dont il convient de rentabiliser l'usage afin de maximiser les profits.

### ***Les limites sociales du projet de restructuration du secteur agricole induisent le recours au référentiel de la multifonctionnalité***

Ce projet européen de restructuration du secteur agricole polonais, afin de le conformer au modèle d'exploitation professionnelle tournées vers le marché historiquement soutenu par l'Union, se heurte dans ce pays aux fonctions écologiques, et sociales surtout, remplies par les très nombreuses exploitations petites et moyennes. Alain Pouliquen conclut avec cette perspective l'étude remise à la Commission européenne sur la compétitivité dans les pays d'Europe Centrale et Orientale : « L'actuelle crise de la voie dite « productiviste »

dans l'agriculture communautaire est une raison supplémentaire d'éviter dans les PECO le mimétisme historique de la voie ouest - européenne. »[Pouliquen, 2001 : 85]

La mise en œuvre des aides structurelles en Pologne entre 2004 et 2006 s'est en partie fondée sur la reconnaissance de ces fonctions des plus petites exploitations, complémentaires aux fonctions productives pour le marché. Argumenter dans ce sens a nécessité la mobilisation d'un second référentiel de politique publique, celui de la multifonctionnalité de l'agriculture. Cette évolution illustre l'esprit de compromis qui préside à l'élaboration des politiques publiques [Fouilleux, 2000 : 280].

#### *DEFINITIONS DU REFERENTIEL DE LA MULTIFONCTIONNALITE DANS LES TEXTES POLONAIS*

Ce modèle de la multifonctionnalité vient en réponse à l'impossibilité d'appliquer à grande échelle le modèle de marché au secteur agricole : sa mise en œuvre impliquerait de reporter une grande part de la main-d'œuvre agricole vers les secteurs secondaires et tertiaires du pays, projet rendu impossible à court et moyen terme par le fort taux de chômage dans le pays, et, selon les textes eux-mêmes, par le taux de mobilité et de qualification peu élevés de cette main-d'œuvre.

Il justifie une batterie de mesures destinées à proposer des solutions permettant la survie économique des familles rurales ne pouvant espérer disposer d'exploitations intensives, de bonne taille, « compétitives » sur le marché européen.

Ce second référentiel est absent des rapports édités par la Commission Européenne entre 1998 et 2002, au cours de la période de préadhésion, signant d'ores et déjà la prédominance du modèle de marché sur celui de la multifonctionnalité. Il n'apparaît qu'avec les textes consacrés aux projets de développement rural (deuxième pilier de la PAC), rédigés après l'adhésion par le Ministère de l'Agriculture polonais pour traduire le Règlement de Développement Rural proposé par Bruxelles.

Le texte du Règlement de Développement Rural place le développement durable au centre du projet énoncé : « Le plan de développement rural (« Plan ») est une publication opérationnelle fixant les objectifs, priorités et règles pour soutenir le développement durable des zones rurales. Le Plan met l'accent sur les aspects sociaux, économiques et environnementaux (écologiques). » [Ministère de l'Agriculture, Varsovie, 2005 : 8]

Dans ce texte, la multifonctionnalité de l'agriculture correspond à cette perspective :

« Le développement durable est l'objectif à long terme pour les zones rurales. Cette notion recouvre des actions simultanées dans plusieurs directions : en faveur de la multifonctionnalité de l'agriculture et des zones rurales, en faveur de la protection de l'environnement en milieu rural, en faveur de la réduction du chômage, et en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et de la fonction sociale des zones rurales. » [Ministère de l'agriculture et du développement rural, 2005 : 84]

La possibilité politique et pratique de la cohabitation des deux référentiels du marché et de la multifonctionnalité, est explicite, parce qu'ils sont pensés pour deux catégories d'exploitations, ou de ruraux, différents :

« La faible spécialisation des exploitations constitue un autre grave problème structurel. Cela réduit l'efficacité des exploitations, le progrès technologique et la compétitivité des agriculteurs sur le marché. Cependant, nous pouvons supposer que la stabilisation des marchés sous l'effet de la PAC d'une part, l'accès aux Plans de soutiens aux investissements d'autre part, conduiront très probablement au développement d'entreprises agricoles spécialisées. Le caractère multifonctionnel des exploitations agricoles engagées dans des formes de productions multiples évoque l'émergence d'un modèle respectueux de l'environnement pour le développement de l'agriculture polonaise. [Ibid] »

Toutefois, la prédominance du modèle “de marché” sur le modèle “multifonctionnel” est claire, le second étant englobé dans le premier, et constituent un objectif à moyen terme quand le premier doit occuper dès à présent toutes les énergies.

« Bien que le développement multifonctionnel soit un concept important, on ne peut espérer résoudre grâce à cela le problème du chômage dans les zones rurales ou procurer et améliorer les revenus en zone rurale. Le développement multifonctionnel des zones rurales ne constitue qu’un élément de la stratégie pour les zones rurales. [...] L’amélioration des conditions de vie dans les zones rurales est perçu comme un objectif prioritaire et, en même temps, comme une condition nécessaire au renforcement des fonctions économiques et sociales des zones rurales. » [Ibid]

#### *APPROCHE POSITIVE, APPROCHE NORMATIVE*

Cette manière de convoquer la multifonctionnalité de l’agriculture est sybilline, et mériterait une précision de définition qui n’est pas disponible dans le texte. Le recours à la bibliographie permet d’apporter des précisions. La notion de MFA se fonde sur l’évolution d’une demande des sociétés ouest-européennes à l’égard de l’agriculture. Outre leur fonction productive, les pratiques agricoles sont invitées à entretenir les paysages ruraux, à réduire leur impact en terme de pollution et de modification des milieux naturels, et à générer des formes variées de développement des activités rurales [Van Huylenbroek, G. & Durand, G., 2003]. Toutefois « il n’existe pas aujourd’hui de consensus sur une définition opératoire de la multifonctionnalité, mais des approches divergentes se font jour » [Bazin, 2003].

L’approche dite « positive », centrée sur la notion de marché, « cherche à définir les différentes fonctions de l’agriculture en identifiant celles qui relèvent de la libre concurrence sur les marchés, de celles qui peuvent justifier d’une intervention publique ciblée et découpée » [Ibid : 6].

Les modalités actuelles de la PAC témoignent de l’adoption de ce mode d’approche. Le premier pilier de la PAC vient soutenir les fonction de l’agriculture directement productives et destinées au marché, lorsque les mesures financées par le second pilier ont en partie pour objectif de soutenir financièrement « une agriculture environnementale et territoriale fournisseur de biens et de services attendus par la frange aisée des citoyens » [Ibid : 236] : outre qu’elle génère une dualisation des systèmes agraires européens, et des territoires concernés, une telle politique « constitue, de fait, une négation de la multifonctionnalité » [Ibid : 242], puisqu’elle spécialise davantage chaque système dans sa caractéristique première.

Cette première approche s’oppose à l’« approche dite « normative » [de la MFA qui] s’attache plutôt à [en] définir les objectifs et les moyens publics pour les soutenir [...] en les considérant comme des choix de société » [Ibid : 236-237] : une telle définition place la MFA « au centre de la définition même de l’agriculture » [Perraud, 1999]. S’approcher de cette notion de développement durable, et de son caractère intergénérationnel, élargit la questions dans le temps et dans l’espace, en questionnant par exemple la légitimité de la mise en concurrence commerciale entre pays aux niveaux de développement inégaux, ou la surexploitation des ressources naturelles. L’analyse des solutions socio-économiques mobilisées par les familles rurales disposant d’exploitations petites ou moyennes pour assurer leur survie en Pologne, se situe dans cette perspective plus globale de la MFA.

*EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE POLONAISE DANS LE CADRE DE CE SECOND REFERENTIEL*

En ayant recours au référentiel de la multifonctionnalité tel qu'il est fixé par cette seconde définition, les performances de l'agriculture polonaise, prises dans leur globalité, sont réévaluées positivement dans certains paragraphes des textes européens.

**Le bilan écologique** des pratiques agricoles dominantes dans ces exploitations peut globalement être considéré comme positif. Notamment, le recours à des rotations de trois à quatre ans en général, voire plus complexes dans certaines exploitations dont la surface le permet, avec une tête de rotations sarclée et fumée (pomme de terre ou betterave, maïs plus récemment), ainsi qu'une forte complémentarité entre élevages et cultures du point de vue des transferts de matière organique, permet de limiter considérablement les recours aux fertilisants minéraux et aux traitements des cultures : les exploitations polonaises utilisaient en moyenne 47 kg de NPK/ha en 2001, contre 66 kg dans l'Europe des 15 la même année, et jusqu'à 150 kg d'azote en Hollande [IAMO 2004 : 140]. « La quantité de pesticides utilisés par hectare est significativement plus faible en Pologne que dans l'Europe des 15 » [Ministère de l'agriculture, Varsovie, 2005 : 10]. L'origine de cette situation technique est incontestablement économique, faute de moyens financiers suffisants dans les petites exploitations pour accroître l'usage des intrants chimiques. Il n'en reste pas moins que les savoir-faire technique de « substitution » (l'inversion historique est amusante dans cette formulation couramment utilisée) sont activement mobilisés.

Evaluer les **performances économiques** de ces exploitations nécessite de bien préciser le référentiel dans lequel l'analyse se situe. En mobilisant un indicateur économique classiquement utilisé dans le cadre du référentiel de marché, la performance productive de l'ensemble de l'agriculture polonaise peut paraître médiocre, si l'on s'en réfère au produit brut dégagé. Dans son document remis à la Commission Européenne en 2001, Alain Pouliquen explique que « *par hectare de Surface Agricole Utilisée (SAU) [...] les productions agricoles brutes (productions végétales + productions animales) des pays candidats, converties en euros aux taux nominaux* » n'atteignent que 30 % de la valeur moyenne obtenue dans l'Europe des 15 [Pouliquen, 2001, p.26].

Toutefois, ce résultat doit être nuancé au regard d'une autre catégorie de données, qui portent cette fois sur le revenu obtenu par les familles à partir de cette production. Toujours d'après des chiffres fournis par le IERIGZ en 1997, le document de travail de la DGVI publié en 1998 montre que les exploitations familiales polonaises dégagent, si l'on ne tient pas compte des aides publiques à l'agriculture perçues de part et d'autre, un revenu par ha légèrement supérieur à celui de l'Europe des 15 : 285 ECU/ha contre 281 ECU/ha [Commission européenne, 1998, p.56]

*Autrement dit, si l'on rapproche ces deux catégories de chiffres, la productivité/ha de cette agriculture est faible, mais le revenu/ha (hors aides publiques) est comparable à celui de l'Union. Ce résultat est explicable par les très faibles charges/ha mobilisées par l'agriculture polonaise. Les deux types de stratégies (productivité élevée/fortes charges à l'ouest, faible productivité/faibles charges en Pologne) produisent un résultat/ha comparable pour les familles. Les chiffres comparables de revenu moyen/ha dans l'Europe des 15 et en Pologne témoignent non seulement de la vigueur économique de ces petites structures, mais aussi de leur plus grande autonomie à l'égard des aides publiques. Les soutiens publics à la production ont représenté de 15 à 25 % de la valeur de la production en Pologne entre 1993 et*

1999, contre 35 à 49 % dans l'Europe des 15 au cours de la même période [Pouliquen, 2001 : 24, d'après base de donnée OCDE]

Un document fondateur pour la Politique agricole européenne en Pologne mentionne l'autosuffisance alimentaire du pays, qui, quoique fondée sur des produits simples et sur un niveau de consommation par famille relativement modéré depuis la crise de transition des années 90, atteint approximativement 100 % pour les produits dits de base [Commission européenne, 1998, annexe 3 p.145]. Par conséquent, l'agriculture familiale polonaise, prise dans sa globalité, ne peut pas non plus être accusée de ne pas nourrir le pays : « On constate que cette agriculture « obsolète » compte dans bien des domaines parmi les producteurs les plus importants au niveau européen, voire mondial. L'autosuffisance de la Pologne et de ses 38 millions d'habitants est plus qu'assurée » [CES, 2001 : 2].

Le débat porte alors finalement sur la capacité de cette forme d'agriculture à dégager des excédents commercialisables, notamment à l'étranger, afin de contribuer à stimuler les filières agro-alimentaires et, plus globalement, les échanges marchands. Si ces exploitations sont performantes dans le cadre de leur référentiel propre, qualifiable de référentiel paysan, qui vise notamment à diminuer les charges de production, en augmentant le recours à l'autoproduction et à l'auto-consommation, elles le sont beaucoup moins dans le cadre du référentiel « de marché », qui domine le projet de politique agricole européenne.

Enfin et surtout, il faut considérer la **performance sociale** spécifique de ces exploitations dans le contexte spécifique de chômage très élevé en Pologne depuis quelques années. A la veille de l'adhésion à l'Union, en 2002, il touchait 17,4 % de la population active [Ministère de l'agriculture, Varsovie, 2005 : 13] contre 7,6 % en moyenne dans l'Europe des 15. Dans certaines régions, le chômage rural pouvait atteindre 33,1 % (voïvodie de Warmia-Mazuria) [Ibid.]. Dans ce contexte, l'agriculture polonaise joue un rôle qualifié de « filet social de sécurité », recueillant sur les exploitations les membres de la famille sans emploi, qui y trouvent toit, nourriture et statut social, et réalisant en cela une performance sociale inégalée dans d'autres secteurs. Ainsi, le chômage endémique explique sans doute en partie la grande quantité de main-d'œuvre officiellement enregistrée sur les exploitations, faute d'autre recours professionnel.

« Le service social que rend l'agriculture de semi-subsistance en prenant en charge le chômage agricole caché- en lieu et place du budget d'état- est considérable. *Une aide publique compensatrice bien ciblée pourrait donc s'imposer.* Sa justification procéderait alors non seulement des choix politiques de cohésion et solidarité sociales, mais aussi du bon emploi macro-économique des budgets nationaux et communautaire. En effet, dans ces pays et régions [...], cette aide serait probablement moins coûteuse pour ces budgets que la prise en charge intégrale du chômage ouvert et des autres coûts sociaux associés, dont la croissance résulterait d'un recul trop rapide de l'agriculture de semisubsistance. » [Pouliquen, 2001 : 87]

D'autres indicateurs, plus complexes, pourraient être mobilisés dans ces trois domaines de l'agro-écologie, l'économie et du social, afin d'évaluer les performances globales de cette forme d'agriculture familiale en Pologne. Les données rassemblées dans le paragraphe qui précède permettent en tout état de cause de conclure à la validité du référentiel de la multifonctionnalité, pris dans sa définition la plus globale, pour rendre compte de l'intérêt pour la société des logiques économiques, sociales et productives de ces exploitations paysannes, même si ces agriculteurs eux-mêmes, dans leur manière de décrire leurs pratiques lors des enquêtes de terrain que nous avons menées, n'ont pas recours à cette notion de multifonctionnalité.

*ENJEU SOCIAL DE LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES AGRICOLES EN POLOGNE : REFERENTIEL DE LA MULTIFONCTIONNALITE, REFERENTIEL PAYSAN, DEUX TRADUCTIONS*

➤ *Limites du référentiel de la multifonctionnalité*

La question structurelle en Pologne mérite certainement d'être politiquement prise à bras le corps : sur ces plus petites exploitations, le revenu par familles serait insuffisant pour subvenir, à partir de la seule activité agricole, aux besoins du groupe familial.

Si le revenu à l'hectare est en moyenne satisfaisant en Pologne, on ne peut en dire autant du revenu agricole, par exploitation : la pléthore de très petites exploitations du pays ne peut guère espérer dégager un revenu monétaire substantiel de sa seule activité de production sur la ferme. Toutefois, c'est dans une perspective plus large qu'il faudrait aborder cette question.

Les familles articulent diverses sources de revenu, une organisation complexe de leur activité, une allocation très particulière de la production agricole entre auto-consommation, auto-fourriture et ventes, afin de parvenir à une situation économique tenable dans un contexte incertain. Ces stratégies familiales méritent d'être comprises et sous-pesées avant de conclure à la maigre performance économique de leur travail.

Le référentiel de la multifonctionnalité représente le cadre le plus élaboré disponible dans les textes européens pour rendre compte éventuellement de cette articulation entre productions, organisation économique et organisation sociale qui préside aux activités paysannes en Pologne. Il ne peut pourtant y parvenir totalement : selon l'approche « positive » de cette notion adoptée par l'Union, il s'agit de chercher des modalités de rétribution des services, sociaux et écologiques surtout, fournis par les exploitations et non solvables dans le cadre du marché. L'ensemble demeure, comme nous l'avons montré plus haut, situé dans une perspective marchande de l'ensemble des activités rurales. Le principe reste la maximisation des activités afin d'accroître le produit brut de l'activité (agricole comme de diversification). La notion de multifonctionnalité de l'agriculture, en tous cas telle qu'elle est traduite dans cette mesure par exemple, et finalement contrairement à ce qu'évoque le terme, demeure fondée sur une vision étanche de la rentabilité de chaque activité développée par la famille, et de la contribution de chacun de ses membres au revenu du groupe. Il ne fournit pas non plus de clés pour comprendre, à l'échelle de l'exploitation, l'articulation entre les trois volets qui le constituent : production, préservation de l'environnement, fonction sociale de l'activité agricole et rural. Employé de cette manière, le modèle de la multifonctionnalité donne un sentiment d'inachevé : la perspective ouverte est insuffisante pour englober la logique d'ensemble de l'activité et de l'économie des familles paysannes.

➤ *Le recours au référentiel paysan*

Deux considérations guident la restitution de nos observations de terrain. D'une part, les activités paysannes situées partiellement hors de la sphère des échanges marchands, ou consistant à minimiser le recours au marché plutôt qu'à accroître les échanges, doivent être considérées comme des éléments à part entière de la stratégie de l'économie paysanne contemporaine en Pologne. D'autre part, il n'est pas possible d'envisager séparément chacun des aspects de ces activités du groupe familial résidant (de manière permanente ou cyclique) sur l'exploitation, en terme de savoir-faire, d'usage du temps à l'échelle de la journée ou de l'année, de répartition de la main-d'œuvre familiale.

Il faut pour cela mobiliser un référentiel absent des documents d'analyse de politique publique européenne, référentiel endogène, propre aux agriculteurs eux-mêmes, que nous avons nommé référentiel paysan. Du point de vue économique, celui-ci se fonde sur la mise en commun partielle ou totale de différentes catégories de ressources afin de subvenir aux besoins du groupe familial, et d'assurer la pérennisation de l'exploitation, qui reste au centre de cette dynamique professionnelle complexe de la famille élargie. Il se fonde par ailleurs sur le principe général de réduction des consommations intermédiaires plutôt que sur la maximisation à tout prix du produit brut. Le recours à l'auto-consommation, aux échanges de services, à la reconsidération des besoins d'accumulation, au recyclage du matériel... et au marché noir, constituent les principaux leviers de cette réduction des dépenses et des charges.

Les stratégies des familles paysannes s'organisent autour de la pluri-activité, qui permet à la fois de procurer un revenu complémentaire et de financer, en cas de très faible revenu agricole, le maintien de l'exploitation. On voit ainsi se maintenir, contre toute attente pour les économistes classiques, des exploitations dont le produit net est négatif, les ventes ne couvrant pas le coût des charges intermédiaires. La rentabilité réelle de l'exploitation doit se calculer en incorporant l'auto-consommation qui, chiffrée, peut constituer un vrai revenu et bascule en général les résultats économiques de l'exploitation vers un bilan positif (productions moins consommations intermédiaires). Toutefois, dans quelques cas, certaines familles financent, provisoirement, une exploitation qui ne leur procure presque rien, dans une logique patrimoniale en attendant une transmission (vers un des enfants provisoirement occupé ailleurs, par exemple).

Cette pluriactivité se fonde sur une très grande solidarité au sein du groupe familial : la contribution de celui qui travaille à l'extérieur pour financer l'exploitation est perçue de façon équivalente à celui qui travaille, même sans procurer de revenu financier, à maintenir l'activité de l'exploitation. Les productions agricoles et les revenus sont, au moins partiellement, mis en commun, et tous vivent sous le même toit (deux à trois générations actives en général).

La question du chômage national représente alors finalement le principal point de faiblesse de cet édifice paysan en Pologne, et doit être mis en relation directe avec la question structurelle dans le domaine de l'agriculture.

Dès lors, le projet de restructuration de ce secteur, dans l'espoir de reporter l'activité dans d'autres secteurs socio-économiques, semble non seulement ambitieux mais risqué socialement dans le contexte de très fort chômage national.

Dès lors encore, le projet de soutien à la diversification des activités rurales paraît former la clé de voûte d'un avenir social équilibré dans les campagnes polonaises, si l'on

considère à la fois la forte représentation démographique des petites exploitations en Pologne, leur contribution spécifique et efficace à la résorption d'une part du chômage national (fut-ce au prix de la frugalité du mode de vie familial, sans doute moins pénible et risquée, au demeurant, qu'un exode rural sans débouché urbain), et le rôle déterminant que joue la pluri-activité familiale, quelque soit sa forme, dans la pérennisation de ce mode de vie.

### **Mise en oeuvre de la mesure européenne de soutien à la création d'activité rurale**

Le projet de politique structurelle européenne, qui vise au maintien en milieu rural des familles ne disposant pas de grandes fermes intensives et tournées vers le marché, en favorisant le développement de la pluri-activité et le soutien à la multi-fonctionnalité des systèmes diversifiés et peu intensifs est assurément une bonne solution en réponse au problème du chômage. Le gouvernement polonais et l'Union européenne ont pris toute la mesure de l'enjeu social lié à cette question, et ont, en 2005, signé la mise en œuvre d'une mesure du SOP « Restructuration et modernisation du secteur agro-alimentaire et développement rural » financée par les fonds structurels européens visant à soutenir et développer ces activités rurales, à la fois en réponse au problème du chômage rural, et afin de modérer, préventivement, l'accroissement de celui-ci sous l'effet des restructurations planifiées par l'Union pour ce secteur en Pologne. Cette mesure s'intitule : « *Diversification des activités agricoles et activités para-agricoles afin de développer la pluri-activité ou les revenus alternatifs* ».

#### *LA MESURE*

Les objectifs généraux affichés par cette mesure au riche contenu relèvent sans discussion possible de la rhétorique de la multifonctionnalité, le terme apparaissant même explicitement dans le paragraphe introductif. Son but est de « promouvoir des activités supplémentaires en lien avec l'activité agricole, développées par les exploitants eux-mêmes, les membres du foyer ou des personnes légales [afin de] générer les conditions d'un développement multifonctionnel, économiquement viable. [Ministère de l'agriculture, 2004 : 93] »

Il s'agit par conséquent non seulement de « créer des sources de revenu alternatives », mais aussi notamment « de « contribuer à la préservation des ressources naturelles des espaces ruraux », de « faciliter l'accès aux services pour les agriculteurs et les autres résidents du milieu rural » [*Ibid.* : 93] : les ingrédients économiques, écologiques et sociaux de l'approche multifonctionnelle de l'agriculture sont réunis. L'énoncé de la mesure donne le sentiment que la nature composite des revenus, qui garantit la stabilité économique spécifique du mode de vie paysan à partir de l'exploitation agricole, a été comprise et traduite en mesure de soutien politique ciblée.

L'orientation et la mise en œuvre financière et administrative de la mesure est à cet égard décevante, car elle limite à l'extrême son efficacité globale.

L'obtention d'un financement passe tout d'abord par l'établissement d'un projet de type business-plan, justifiant de la viabilité économique de l'activité. La nature de ces plans inclut en général des projets d'investissements qui majorent le coût d'activités qui existe dans

la pratique, mais « avec les moyens de bord ». La réduction des charges à l'extrême et la réalisation de ces activités en dehors des périodes de presse sur l'exploitation relève d'une rentabilité marginale, indispensable à l'économie de la famille mais bien difficile à chiffrer dans le cadre de l'évaluation de la rentabilité d'un plan d'investissements. Par ailleurs, la mise en œuvre du projet n'est financée qu'à 50 % au maximum (35 % par l'Union, avec un éventuel complément laissé au libre choix du gouvernement polonais).

#### *REALITE DE LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES AGRICOLES : EXEMPLES DE TERRAIN*

Les activités de diversification sur les exploitations sont très nombreuses et de nature variée : nous les avons observées dans 25 à 30 % des exploitations que nous avons visitées au cours de nos recherches de terrain, ce qui, rapporté grossièrement à l'échelle nationale (et avec toute la prudence afférente à une extrapolation aussi rapide), pourrait concerner plus de 500 000 exploitations. Les activités développées dans les exploitations que nous avons visitées relèvent avant tout de « l'entre soi » paysan et rural, dénominateur commun de la diversité des activités observées. Les ruraux ont jusqu'ici travaillé d'abord à satisfaire, entre eux, leurs propres besoins en faisant appel aux savoir-faire de la communauté ; les agriculteurs en particulier, travaillent entre eux à satisfaire les besoins d'autres agriculteurs (1/3 à 1/2 des activités de diversification agricoles selon nos observations) ; ces activités se passent soit dans la sphère de l'échange marchand informel, non déclaré, « au noir », quelque soit le nom que l'on souhaite lui attribuer (et c'est plutôt caractéristique des activités masculines liées de près ou de loin au machinisme ou au transport, ainsi qu'à la location de main-d'œuvre saisonnière), soit dans la sphère du don / contre-don sans échange d'argent, et fondé sur le devoir d'entraide toujours très actif et codé dans les communautés rurales : nulle femme agricultrice n'envisagerait ainsi de payer quelqu'un pour la garde de ses jeunes enfants : la communauté des femmes y pourvoit ; en retour, les personnes âgées dépendantes ayant un jour contribué à garder les enfants des autres sont prises en charge par les femmes plus jeunes.

Ces activités correspondent à une demande d'une part, à des savoir-faire d'autre part ; elles sont solvables sous leur forme économique actuelle. Les soumettre à un plan de financement paraît culturellement décalé : calcul de charges, plan d'amortissement, étude de marché, budget prévisionnel, qui forment les composantes d'un tel plan de financement, relèvent d'une logique doublement étrangère, géographiquement et culturellement.

Prenons deux exemples.

Que ce soit légal ou non, peu importe : les agriculteurs polonais trient et resèment tous les semences de céréales tirées de leurs récoltes, et n'engagent l'achat de semences certifiées que de temps en temps. Citons l'exemple d'un agriculteur ayant fabriqué une machine à trier ces semences avec une roue de bicyclette, une manivelle et une batterie de voiture : cette machine lui est très fréquemment demandée, il la loue pour un prix modique conforme au principe d'économie de moyens qui justifie aussi le tri des semences. Une machine plus chère, plus technicisée, rendrait rédhitoire le prix de sa location, et priverait l'agriculteur de ce petit revenu complémentaire, ainsi que ses voisins d'une machine commode pour le tri. En outre, l'usage officiel de cette machine serait hors la loi : le tri et le semis de grains issus à l'origine de semences certifiées est contrôlé.

Un autre agriculteur, surnommé « les mains d'or », propriétaire d'une exploitation de 9 ha, achète plusieurs tracteurs hors d'usage, et grâce à un savoir-faire éprouvé, fabrique, à partir des pièces détachées, un « nouveau » tracteur en état de fonctionner et le revend à prix

modique. Son « carnet de commandes » est toujours plein, mais comment envisager la déclaration fiscale et légale de cette activité ? Cette activité correspond en outre parfaitement à la stratégie de limitation maximale des charges des petites exploitations en valorisant les ressources locales (matérielles, savoir-faire).

D'après 45 monographies d'exploitations petites et moyennes menées dans 4 communes du pays, et choisies à la fois pour leur caractère peu spécialisé et peu intensifié, et pour la volonté de leurs propriétaires de poursuivre activement leur activité agricole, nous proposons l'inventaire suivant d'activités de diversification que nous avons pu observer, directement suscitées par l'environnement de l'exploitation. Ce tableau n'a pas pour objectif de présenter l'ensemble des activités de complément développées par les agriculteurs, comprenant une part importante de travail salarié, mais l'inventaire des activités « auto-générées » par le fait de vivre sur une exploitation, que nous avons pu observer sur le terrain. Nous les avons retenues dès lors qu'elles occupent la personne concernée au moins deux semaines par an (mais c'est souvent beaucoup plus) et impliquent une transaction avec un tiers. Ceci exclut toutes les activités, très nombreuses elles aussi, liées à l'auto-consommation familiale : transformation, artisanat, cueillettes, auto-construction... Elles pourraient donner lieu à une autre publication. L'étude de la nature des activités salariées, des champs de compétences qu'elles mobilisent, des distances géographiques parcourues pour mettre cette solution en œuvre, serait aussi intéressante. Le tableau ne fait notamment pas apparaître le travail salarié à l'étranger, provisoire ou permanent – officiel ou non – de certains membres de la famille afin de financer l'exploitation et le reste de la famille resté en Pologne. Ces mandats issus de la migration contribuent pourtant eux aussi à stabiliser considérablement la situation économique des familles qui en bénéficient. Là encore, la logique paysanne de communauté de ressource pour maintenir le patrimoine familial prévaut, au-delà des frontières. Toutefois, nous avons choisi de nous en tenir ici aux activités créées à partir du fait que la personne vive sur l'exploitation, et mette en œuvre, par sa propre initiative, une diversification de ses activités rurales, respectant ainsi l'esprit de la mesure de politique structurelle à laquelle nous nous intéressons.

**Comparaison Projets de diversification du SOP « Restructuration et modernisation du secteur agroalimentaire et du développement rural » [Ministère de l'agriculture, Varsovie, 2004] et activités observées lors de nos entretiens**

<b>Volets du SOP (p. 93 94)</b>	<b>Terrain</b>
Tourisme rural, services de tourisme et loisirs	Un projet, interrompu
Services de foresterie et services agricoles (vété, maintenance, réparations...)	- Fauchage des chemins forestiers - Production de bois (grumes) - Location d'une machine de tri se semences - « Reconstruction » de machines agricoles - 5 x services de machinisme
Petite industrie de transformation de produits agricoles	Meunerie et production de biscuits apéritifs
Vente directe de produits agricoles	- 2 x vente directe de pommes de terre - Vente directe de volailles (vif) - 2 x vente directe d'œufs - Cueillette et vente de plantes médicinales sauvages - Projet de vente de fleurs (non réalisé à ce

	jour)
Artisanat	Aucun exemple : Relève de demande urbaine à présent (forklorisation)
Petits services à la population rurale	- 2 x garde d'enfants bénévole - Confection de gâteaux pour les fêtes religieuses Se passe dans la sphère non marchande des services rendus entre soi. Une mesure prévoyant de monétariser ces services est contre-culturelle : les gens ne sont pas prêts à le monnayer
Construction ou rénovation de bâtiments	Construction de charpentes
Achat d'équipements, installations, machines	Dans les petites exploitations, la première urgence d'équipement mentionnée concerne l'habitation (amélioration du bâtiment, du chauffage, des sanitaires) Les plus grosses exploitations souhaitent rarement emprunter (3/4 préfèrent éviter)
Moyens de transport	Service de transport agricole et bâtiment
Non prévu par le texte : salariat agricole complémentaire	2 x Cueillette de fraises, ou de légumes, dans une autre exploitation (salariat agricole)

*Commentaire succinct du tableau :*

- Les projets de développement du tourisme rural et de loisirs ruraux occupent une place centrale dans les propositions de diversification rurales envisagées par l'Union européenne, tout comme les projets de transformation à la ferme de produits agricole. Nous avons observé en pratique que ces derniers existent mais portent quasi exclusivement sur la vente de produits non transformés.
- Le développement de services agricoles constitue finalement la part la plus importante des activités de diversification que nous ayons observé, il concerne au moins 1/5 eme des exploitations visitées, et porte en général sur des services liés au machinisme : rénovation, service, construction...
- La seule industrie de transformation locale de produits agricoles observée se situe dans une exploitation disposant aussi d'un moulin ancien, à eau, obtenu par héritage. Outre l'activité de meunerie, une machine d'occasion a pu être achetée à bon prix à une usine en faillite voisine, elle permet de fabriquer et conditionner des biscuits apéritifs correspondants aux habitudes locales de consommation, et écoulés dans les commerces de détail de la petite région.
- Petits services à la population rurale : nous avons apparenté à cette rubrique les services proposés par les femmes, du type garde d'enfants, confection de plats collectifs pour des événements publics...
- Achat d'équipements, d'installations, de machines : cette rubrique nous a paru constituer un volet de financement lié à une des catégories précédentes. Précisons toutefois que plus l'exploitation est petite, plus les familles mentionnent, à titre d'investissement le plus urgent, la réfection de la maison (bâti, chauffage, sanitaires).

- Les services en terme de transports nous paraissent constituer une piste intéressante : les moyens de transports en milieu rural, publics ou privés, restent relativement plus restreints en Pologne que dans l'Europe des 15.

*REPENSER LA MESURE EN FONCTION DU REFERENTIEL PAYSAN ?*

➤ *Aspects opérationnels du référentiel paysan*

Comprendre ces activités, la nature de leur rentabilité, de leur articulation avec les autres activités de l'exploitation, nécessite de recourir au troisième référentiel, celui que génèrent les paysans eux-mêmes pour concevoir et organiser leur activité. Il s'agit donc non seulement de réduire autant que possible les charges financières de la famille en misant sur l'échange de services et de savoir-faire présents dans la communauté rurale, mais encore de choisir et organiser ces activités en fonction des contraintes liées au calendrier et à la répartition des tâches dans l'exploitation. Ces activités doivent donc se répartir dans l'année afin de permettre à l'ensemble de la main-d'œuvre familiale de se consacrer aux gros chantiers de foin en juin puis dans une moindre mesure au cours de l'été pour le regain, de moissons, puis de récolte des pommes de terre. Les activités d'accueil à la ferme, qui ont lieu surtout en été, sont difficiles à cumuler avec ce calendrier. Ces activités doivent aussi se répartir au cours de la journée afin de maintenir, au moins pour une partie de la famille, le temps quotidien non compressible de soin aux animaux. Ces activités reviennent en général aux femmes, dans le cadre de leur fonction domestique élargie à la cour de ferme traditionnellement. Elles sont exigeantes en main-d'œuvre, et difficiles à cumuler avec une activité de transformation d'autant plus complexe à mettre en œuvre qu'il s'agit d'une femme jeune généralement occupée à la maison une partie de la journée par ses jeunes enfants, en compagnie des femmes plus âgées de la maisonnée ; et que les investissements de mise aux normes sanitaires ne peuvent être épargnés, facteur limitant considérable.

La vente directe de produits agricoles mérite d'être discutée. Nous en avons observé de nombreux exemples, plutôt sous formes d'initiatives féminines vécues dans le prolongement de la production « domestique » liée à la basse-cour et au jardin, mais il est utile de remarquer qu'il s'agit toujours de produits ne nécessitant aucune transformation à la ferme. Les familles préfèrent ainsi proposer la vente directe de produits non transformés (pomme de terre, œufs, volailles vivantes, légumes, essentiellement).

Ces initiatives paysannes de diversification des activités, dans leur ensemble, doivent demander peu d'investissements, et doivent contribuer, en revanche, à minimiser les investissements de la famille.

Le recours partiel, dans l'exposé de cette mesure, au référentiel de la multifonctionnalité reflète la définition adoptée pour cette notions dans les textes de politique polonais et européens : la fonction principale de l'agriculture demeure la production – pour le marché – mais les exploitations fournissent aussi des services, écologiques et sociaux surtout, utiles à l'ensemble de la société, souvent partiellement rentables seulement, qu'il convient de soutenir. L'inspiration des différentes catégories d'activités finançables dans le cadre de cette mesure s'en ressentent : dans l'ensemble, elles relèvent d'une agriculture fournissant des biens de qualités (produits biologiques, produits fermiers) et des services de loisirs ruraux (accueil à la ferme, sous des formes variées), autrement dit « une agriculture

environnementale et territoriale fournisseur de biens et de services attendus par la frange aisée des citoyens» [Bazin, 2003 : 236].

Nous partageons la prudence d'Alain Pouliquen : « il convient de rester réservé, jusqu'à plus ample recherche, sur une spéculation courante selon laquelle le glissement de la demande vers des produits plus "naturels" assurerait un avantage compétitif décisif à leurs productions encore « paysannes » et/ou extensives, mal intégrées dans les filières industrielles, et peu utilisatrices d'intrants industriels et génétiques. En effet les consommateurs à faible pouvoir d'achat des PECO ne pourront valider qu'étroitement les coûts élevés de ces productions, incluant ceux de leur certification et de leur traçabilité. » [Pouliquen, 2001 : 85]. Sa remarque nous paraît extrapolable aux activités d'accueil touristique à la ferme. Le maillage urbain en Pologne reste beaucoup plus lâche qu'en Europe de l'Ouest, l'urbanisation des modes de vie, creuset d'une « demande sociétale de campagne », tout en constituant un fait de société effectif en Pologne, demeure limité démographiquement.

➤ *Bilan en quelques chiffres*

Faire sortir ces activités de la sphère informelle suppose d'accroître les équipements, de payer des charges supplémentaires (sociales et fiscales), c'est-à-dire effectivement, et conformément à l'esprit de la mesure, d'accroître assez sérieusement le coût de l'activité elle-même. La nécessité de financer de telles démarches s'impose si l'on veut les stabiliser, mais on voit mal ce qui pourrait décider un agriculteur ou sa famille à endosser les coûts d'une plus grande officialisation de son activité contre un financement public, sous la forme du cofinancement proposé par cette aide, qui ne couvrira que 35 à 50 % des coûts induits par sa démarche. La mise en œuvre de ces projets implique des investissements qui tiennent à l'écart les plus petites exploitations, pour lesquelles la diversification des activités est pourtant particulièrement déterminante : le cofinancement européen ne vient qu'à terme, nécessite d'avancer l'ensemble des fonds, et ne couvre qu'un pourcentage de l'investissement total.

Les rédacteurs de la mesure ne s'y trompent pas : « Le financement de 6450 projets peut être espéré dans le cadre de cette mesure, incluant 5160 projets menés par des exploitations individuelles, et 1290 projets menés par des exploitations dirigées par une personne légale [Ibid. : 94] ». Les modalités d'application de l'aide sélectionnent les exploitations de bonne taille, seules à même d'accéder aux conseils techniques nécessaires au montage du dossier et à la promotion de leur activité, d'avancer l'ensemble des investissements mobilisés et d'en prendre 50 % à leur charge. Ces modalités sélectionnent aussi des activités ouvertement marchandes, susceptibles d'accroître le chiffre d'affaire de l'exploitation, sans quoi le financement n'est pas possible. En cela, cette mesure évoque finalement moins l'expression d'un projet de soutien à la multifonctionnalité des exploitations visées, qu'un cheval de Troie du référentiel de marché, et du projet de restructuration du secteur agricole qui l'accompagne. Répétons le, nous pensons que la diversification effective des activités rurales conduites par des familles d'agriculteurs concerne environ 500 000 exploitations.

Le fossé est immense. Le public de cette mesure existe, il n'est même pas nécessaire de le susciter mais simplement de le renforcer, l'enjeu de stabilisation de l'économie rurale par la pluri-activité fait l'unanimité.

La mesure manque sa cible par incapacité, ou absence de volonté, de mobiliser un autre référentiel que celui du marché (tant dans du point de vue de l'argumentaire que du

point de vue de la mise en œuvre de la mesure), par incapacité à se saisir des spécificités de l'activité et de l'économie de ces populations rurales.

## **CONCLUSION**

Dans l'ensemble, les savoir-faire mobilisés sont complexes, l'esprit d'initiative bien réel. Toutefois, l'organisation de ces activités partiellement hors de la sphère marchande, et sans autre clientèle publique que la communauté locale elle-même, rend ces activités invisibles aux yeux d'experts maniant avant tout des données chiffrées agrégées à l'échelle nationale pour rendre compte de ces activités rurales. La notion de sous-emploi rural doit être relativisée, en tenant compte de ce recours important à des activités, parfois non marchandes, mais contribuant soit à minimiser les dépenses familiales, soit, dans le cas d'activités marchandes – officielles ou non - destinées à la communauté rurale locale, à accroître effectivement le revenu familial. Adapter les mesures financées par l'Union à la nature de ces activités rurales nombreuses et multiformes, afin de garantir un effet maximal de résorption du chômage rural en soutenant des activités correspondant à la fois à une demande et à des savoir-faire, nécessiterait d'une part de s'atteler à un inventaire fin de ces activités sur le terrain, d'autre part de faire preuve d'imagination et de souplesse politique afin d'inventer des modalités de soutien valides dans le cadre du référentiel paysan.

Nous pensons que des mesures d'appui à la micro-activité inspirée des solutions ayant fait leurs preuves dans les pays en développement, tel que le micro-crédit, l'appui aux initiatives collectives émergeant spontanément du terrain, la reconnaissance et l'encouragement de la créativité locale basée sur des savoir-faire et l'économie de moyens plutôt que sur l'investissement matériel, l'accompagnement et la formation menés au plus près du terrain eux aussi, pourraient contribuer plus sagement à consolider et encourager ces activités en respectant leur identité et leur justification.

Il serait adéquat que le **référentiel de marché**, finalement inspirateur des moyens mis en œuvre dans le cadre de cette mesure dont le principe est par ailleurs tout à fait adéquat aux besoins de la population rurale, cède la place à des cadres de pensée et des solutions à la mesure de la capacité d'innovation et d'adaptation des populations visées. **Le référentiel de la multifonctionnalité** se montre adéquat pour rendre compte de la diversité des services rendus à la société par le secteur paysan en Pologne, mais, selon sa définition au sein des textes européens, il reste fondé sur la notion de marché, à laquelle il est subordonné. Il ne peut par conséquent rendre compte de la capacité paysanne à fonder une partie de sa survie sur les échanges locaux informels ou partiellement formels seulement, et sur la réduction des dépenses grâce à des moyens auto-produits, que ce soit à l'échelle de l'exploitation ou de la communauté rurale locale. La mobilisation d'un troisième référentiel s'impose, **référentiel paysan** endogène au système paysan lui-même. La réponse politique adéquate à l'urgence de la question sociale posée par les structures agraires en Pologne est sans doute au prix de cette capacité d'ouverture et d'innovation politique, consistant à réévaluer le mode de vie paysan dans un référentiel inédit dans le domaine de la politique publique. Ces paysans disposent d'un niveau de vie bas du point de vue monétaire, mais leurs besoins matériels de base sont satisfaits, quoique parfois de manière frugale. Le projet de diversifications rurales soutenu par l'Union propose d'accroître les efforts de travail et les investissements économiques afin d'augmenter le revenu des familles. Cela ne correspond nullement à la logique des familles paysannes. Il serait audacieux de discuter non les moyens de réorganiser le mode de vie de ces

familles paysannes, mais l'éventualité d'un changement de référentiel de politique publique, dans le but de traiter la question structurelle posée par l'agriculture en Pologne. De problème, l'organisation des structures agricoles devient atout si l'on se place dans le cadre du référentiel paysan, où disposer d'une exploitation est la garantie d'un niveau minimum de bien-être dans un contexte économique et social incertain. Ce changement de perspective donne une consistance nouvelle à ce propos de paysan polonais, recueilli lors de nos entretiens : « Quelle serait la situation idéale ? Je ne veux pas changer de vie, j'aime vivre ici dans ma ferme, comme je fais. Ce que je veux, c'est qu'on me laisse rester paysan. »

Loin d'évoquer pour nous l'hypothèse d'un retour conservateur à des principes agrariens, cette observation des dynamiques paysannes en Pologne nous paraît porteuse de réponses technique, sociales et économiques inédites aux questions affrontées par la société européenne contemporaine : prise de conscience des limites physiques des capacités de la biosphère à supporter la croissance indéfinie des activités productives, coût des politiques publiques, prise en charge des inégalités sociales... Le mode d'organisation économe et localisé, fondé de préférence sur la valorisation des savoir-faire et sur des formes de solidarité locales, prouve incontestablement son efficacité. Ces solutions paysannes sont qualifiables de modernes, non du fait de leurs caractéristiques propres, mais simplement parce qu'elles sont contemporaines des problèmes de société qu'elles permettent de résoudre. Cette rencontre inédite d'une paysannerie nombreuse issue d'une tradition ayant connu assez peu de ruptures, et d'une société industrialisée, dans un même espace-temps politique, peut sans doute inspirer un modèle économique et social qui dépasse largement les limites de la seule question agricole.

L'Europe vient ici à la rencontre directe d'une population qui contre-dit son projet global de société marchande : l'enjeu politique (au sens le plus noble du terme) réside dans la capacité à développer une créativité inédite en matière de mesures de soutien et de développement rural. La rédaction des projets 2007-2013 pour le développement rural polonais offre un cadre potentiel pour une telle évolution.

## Bibliographie

- Ministère de l'agriculture et du développement rural, Varsovie, 2005, *Règlement de Développement Rural*
- Agra Presse Hebdo, supplément au n°2886 du 9 décembre 2002
- FOUILLEUX, Eve, « Entre production et institutionnalisation des idées. La réforme de la politique Agricole Commune », in *Revue française de science politique*, 2000, volume 50, numéro 2, pp. 277 :306
- Müller, Pierre, 2000, « L'analyse cognitives des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », in *Revue française de science politique*, volume 50, numéro 2, pp. 189-208
- Müller, Pierre, 2005, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique, structures, acteurs et cadres cognitifs », in *Revue française de science politique*, vol.55 n°1, pp. 155:187
- Jobert, Bruno, 1992, « Représentations sociales, controverses et débat dans la conduite des politiques publiques », in *Revue française de science politique*, vol. 42, numéro 2, pp. 219 :234
- The future of rural areas in the CEE new member states*, janvier 2004, Ntetwork of Independant Agricultural Experts in the CEE Candidate Countries, Ed. IAMO (Institut für Agrarentwicklung in Mittel- und Osteuropa), Halle, Allemagne
- Sahlins, Marshall, 1972, *Age de Pierre, âge d'abondance*, édition, nombre de pages
- Commission européenne, Direction Générale de l'agriculture (DG VI), 2005, *Rural Development Plan*, p. 9 :10
- Tassin, Etienne, 2003, *Un monde commun*, Seuil, 312 p.
- Rancière, Jacques, « Citoyenneté, culture et politique », in *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Presses Universitaires de Laval, Québec, 2000
- Beck, Ulrich, Grande, Edouard, 2007, *Pour un empire européen*, Flammarion
- Commission européenne, Direction Générale de l'agriculture (DGVI), juin 1998, *Agriculture situation and prospects in the Central and Eastern European countries* (Working document)
- Commission européenne, Direction générale de l'agriculture, 2002b, « *Agricultural situation in the candidate countries, Country report on Poland* »
- Commission européenne, Direction générale de l'agriculture, 2002a, « *Regular report on Poland's progress towards accession* »
- Van Huylbroek, G. & Durand, G. (dir.), "Multifunctionality and rural development : a general framework", in *Multifunctional Agriculture, an new paradigm for European Agriculture an Rural Development*, Ashgate ed., 2003, p.3:4
- Bazin, G., « La PAC contre la multifonctionnalité ? », in *Economie Rurale, La multifonctionnalité de l'activité agricole*, n°273-274, janvier-avril 2003, pp. 236 :242
- Callon, M., «La sociologie peut-elle enrichir l'analyse économique des externalités ? Essai sur la notion de cadrage-débordement », in *Innovations et Performances, Approches interdisciplinaires*, Foray, D. & Mairesse, J. (dir.), Editions de l'EHESS, 1999, pp. 399:431
- Perraud, D., « Les ambiguïtés de la multifonctionnalité de l'agriculture », in *Economie Rurale, La multifonctionnalité de l'activité agricole*, n°273-274, janvier-avril 2003, pp.45:60
- Brundtland, G., 1989, *Notre avenir à tous*, Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Ed. du Fleuve, Montréal
- The future of rural areas, IAMO (Institut für Agrarentwicklung in Mittel und Osteuropa) , 2004, Halle, Allemagne
- Pouliquen, A. , *Compétitivités et revenus agricoles dans les secteurs agro-alimentaires des PECO, implications avant et après adhésion pour les marchés et les politiques de l'UE*, Etude remise à la Direction Générale de l'Agriculture de la commission européenne, octobre 2001, 91 p.
- CES, 2001
- Ministère de l'agriculture et du développement rural, Varsovie, 2004, *Restructuration et modernisation du secteur agro-alimentaire et développement rural*, 166 p.